

Capgemini SE: Mise à disposition de la note d'information relative à l'offre publique d'achat sur Altran

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres

COMMUNIQUE DU 14 OCTOBRE 2019

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

visant les actions de la société :

ALTRAN

initiée par la société :

CAPGEMINI

présentée par :



BNP PARIBAS

CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK

Banque présentatrice et garante

Banque présentatrice

HSBC FRANCE



LAZARD FRERES BANQUE

Banque présentatrice

Banque présentatrice

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION DE CAPGEMINI

Termes de l'Offre :

14 euros par action Altran Technologies

Le présent communiqué est établi et publié par Capgemini conformément aux dispositions de l'article 231-27 1° et 2° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** »).

AVIS IMPORTANT

Dans le cas où le nombre d'actions non présentées à l'offre publique d'achat par les actionnaires minoritaires de la société Altran Technologies ne représenterait pas, à l'issue de l'offre publique d'achat ou, le cas échéant, de la réouverture de l'offre publique d'achat, plus de 10 % du capital et des droits de vote d'Altran Technologies, Capgemini a l'intention de mettre en œuvre, dans un délai de dix (10) jours de négociation à compter de la publication de l'avis de résultat de l'offre publique d'achat ou, le cas échéant, au plus tard dans un délai de trois (3) mois à l'issue de la clôture de la réouverture de l'offre publique d'achat, conformément aux articles L. 433-4 II du code monétaire et financier et 232-4 et 237-1 à 237-10 du règlement général de l'AMF, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Altran Technologies non apportées à l'offre publique d'achat moyennant une indemnisation égale au prix de l'offre publique d'achat, après ajustements le cas échéant.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat visant les actions de la société Altran Technologies en date du 14 octobre 2019, apposé le visa n° 19-489 en date du 14 octobre 2019 sur la note d'information établie par Capgemini.

Les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Capgemini ont été déposées auprès de l'AMF le 14 octobre 2019 et complètent la note d'information établie par Capgemini. Ces informations seront mises à disposition du public au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique d'achat. Un communiqué sera diffusé pour informer le public des modalités de mise à disposition de ces informations.

La note d'information de Capgemini est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et le site internet de Capgemini (www.capgemini.com) et peut être obtenue sans frais auprès de :

Capgemini 11 rue de Tilsitt 75017 Paris France	
BNP Paribas 4 rue d'Antin 75002 Paris France	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank 12 place des États-Unis 92547 Montrouge Cedex France

HSBC France 109 avenue des Champs Elysées 75008 Paris France	Lazard Frères Banque 121 boulevard Haussmann 75382 Paris cedex 08 France
--	--

Relations Presse :

Florence Lièvre

Tél. : 01 47 54 50 71

E-mail : florence.lievre@capgemini.com

Relations Investisseurs :

Vincent Biraud

Tél. : 01 47 54 50 87

E-mail : vincent.biraud@capgemini.com

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes venant à entrer en possession du présent communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Capgemini décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.

Pièce jointe

- [Capgemini - 2019-10-14 - Mise a disposition de la note d information OPA Altran](#)